

PROCES-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Référence de la session

Numéro de la session	Date	Type de la session
04	30/06/2024	Ordinaire

Textes de référence

N°	Désignation
1	Décret exécutif n° 16-176 du 14 juin 2016 fixant le statut-type de l'école supérieure
2	Arrêté n° 182 du 24 février 2022 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de l'École ESTIN
3	Note de M. le Secrétaire Général n° 1500/SG/MESRS du 25 décembre 2019

Domaine de délibération du Conseil Scientifique de l'école

Conformément à l'Art. 43 du décret exécutif n° 16-176 du 14 juin 2016 fixant le statut-type de l'école supérieure, le Conseil Scientifique émet des avis et recommandations, notamment sur :

- le projet d'établissement ;
- les plans annuels et pluriannuels de formation et de recherche ;
- les projets de création de modification ou de dissolution de départements et, le cas échéant, d'unités et de laboratoires de recherche ;
- les programmes d'échange et de coopération scientifique nationaux et internationaux ;
- les bilans de formation et de recherche ;
- les programmes de partenariat avec les divers secteurs socio-économiques ;
- les programmes des manifestations scientifiques ;
- les actions de valorisation des résultats de la recherche ;
- les bilans d'acquisition de la documentation scientifique et technique ;
- les actions relatives à l'innovation, la veille, au transfert de technologie et l'entrepreneuriat ;
- les activités de formation continue, de perfectionnement et de recyclage ;
- les actions relatives à la mise en place d'une démarche assurance qualité dans l'enseignement ;
- les actions relatives à la mise en place d'un système d'information.

Il propose les orientations des politiques de recherche et de documentation scientifique et technique.

Il donne son avis sur toute autre question d'ordre pédagogique et scientifique qui lui est soumise par son président.



Liste des membres présents¹ :

N°	Nom et prénom	Qualité	Émargement
1	TARI Abdelkamel	Directeur, Président du conseil scientifique	
2	ELMIR Youssef	Directeur adjoint chargé de la formation doctorale, de la recherche scientifique, du développement technologique, de l'innovation et de la promotion de l'entrepreneuriat.	
3	SEBAA Abderrazak	Directeur adjoint chargé des enseignements, des diplômes et de la formation continue	
4	AZOUAOU Faical	Directeur adjoint chargé des systèmes d'information et de communication et des relations extérieures	
5	DJENADI Ali	Directeur du laboratoire LITAN	
6	MEDJOU DJ Rafik	Représentant des Maîtres de Conférences	
7	ISSAADI Badredine	Représentant des Maîtres de Conférences	
8	CHELOUAH Leila	Représentante des Maîtres Assistants	
9	DAOUDI Meroua	Représentante des Maîtres Assistants	

Liste des membres absents (excusés) :

N°	Nom et prénom	Qualité
1	FARAH Zoubeyr	Représentant des Maîtres de Conférences
2	BELAID Ahror	Représentant des Maîtres de Conférences

1. Ordre du jour de la session.

Point n° 1. Deuxième session du programme de mobilité à l'étranger au titre de l'année budgétaire 2024

Point n° 2. Divers

¹ Conformément à l'arrêté n° 182 du 24 Février 2022 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de l'école ESTIN



2. Déroulement des travaux de la session.

Après l'ouverture de la séance à 10h15, le président du conseil scientifique a donné la parole au directeur adjoint chargé de la formation doctorale et de la recherche scientifique pour présenter chaque point comme suit :

Point n° 1. Deuxième session du programme de mobilité à l'étranger au titre de l'année budgétaire 2024

a. Présentation

Le directeur adjoint chargé de la formation doctorale et de la recherche scientifique a présenté aux membres du conseil scientifique les demandes suivantes :

1. La demande de désistement de stage de courte durée du doctorant M. ABBES Anis Chawki suite à l'obtention d'une bourse de cotutelle. Par ailleurs, ledit doctorant a déposé une demande de participation à la conférence internationale « 28th International Conference on Knowledge-Based and Intelligent Information & Engineering Systems (KES 2024) » qui se déroulera à Seville en Espagne du 11/09/2024 au 13/09/2024.
2. La demande du doctorant M. SLIMI Zakaria pour bénéficier d'un stage de perfectionnement de courte durée à l'"University College Dublin" en Irlande entre le 10/10/2024 au 09/11/2024.
3. Les demandes des enseignants pour un séjour scientifique :
 - Mme. CHELOUAH Leïla à l'Université de technologie de Compiègne du 16/10/2024 au 30/10/2024.
 - M. BERBAGUE Chemseddine à « Free University of Bozen-Bolzano » en Italie du 16/09/2024 au 30/09/2024.
 - Mme. DJABRI Yousra à l'Université de Valenciennes en France du 01/12/2024 au 15/12/2024.
 - Mme. TOULOUM Soraya au Conservatoire national des arts et métiers en France du 01/12/2024 au 15/12/2024.
4. La demande de Mme. HAMMADOUCHE Taklit pour le changement d'établissement d'accueil de son séjour scientifique approuvé en session 1, de l'Université Polytechnique Hauts-De-France vers l'Université de Lorraine-Metz du 08/09/2024 au 18/09/2024.
5. La demande de Mme. BOUKHAMA Macilia pour le changement d'établissement d'accueil et les dates de son stage de perfectionnement approuvé en session 1, de l'Université Claude Bernard (laboratoire LIRIS) vers l'Université Lumière Lyon 2 (Laboratoire ERIC) du 01/11/2024 au 30/11/2024.
6. La demande de Mme. KASSA Radia pour bénéficier d'un séjour scientifique dans le cadre du perfectionnement en anglais.



b. Résolutions

1. Le conseil scientifique a émis un avis favorable à la demande de M. ABBES Anis Chawki pour participer à la conférence internationale KES2024. Il a également émis un avis favorable à la demande de désistement de stage du doctorant M. Abbes Anis Chawki.
2. Suite à la demande de désistement de M. ABBES Anis Chawki, la demande de M. SLIMI Zakaria a été approuvée sous réserve de compléter le dossier par l'accord du directeur de thèse, une attestation de non activité salariale et une lettre d'accueil ou un programme de stage validé par l'établissement d'accueil.
3. Le conseil scientifique a examiné les dossiers des enseignants :
 - Mme. CHELOUAH Leïla,
 - M. BERBAGUE Chemseddine,
 - Mme. DJABRI Yousra,
 - Mme. TOULOUM Soraya,

et demande de les compléter par une lettre d'accueil.

4. Le conseil scientifique a émis un avis favorable à la demande de changement de l'établissement d'accueil de Mme. HAMMADOUCHE Taklit.
5. Le conseil scientifique a également émis un avis favorable à la demande de changement de l'établissement d'accueil et des dates du stage de Mme. BOUKHAMA Macilia.
6. Le conseil scientifique a noté la non-recevabilité de la demande de Mme. KASSA Radia en raison de son statut de doctorante non salariée et a émis ainsi un avis défavorable conformément à l'arrêté n°255 du 27 février 2024 fixant les critères de sélection d'admissibilité au programme de mobilité de courte durée et de perfectionnement à l'étranger.

En conséquence, les résultats de la deuxième session du traitement des demandes de mobilité à l'étranger sont recapitalisés dans les tableaux suivants :

Participation à une manifestation scientifique (15 %)

N°	Nom	Prénom	Grade	Intitulé de la manifestation scientifique	Destination	Date de départ	Date de retour	Evaluation	Observation
1	ABBES	Anis Chawki	Doctorant	28th International Conference on Knowledge-Based and Intelligent Information & Engineering Systems (KES 2024)	Espagne	10/09/2024	14/09/2024	04	05 jours + les frais d'inscription (500 euros max) accordés sous réserve de compléter le dossier par 1. lettre d'acceptation au nom du candidat 2. l'attestation d'inscription en doctorat 2. Attestation de non activité salariale

Stage de perfectionnement pour les enseignants-chercheurs doctorants et les doctorants non-salariés (42%)

N°	Nom	Prénom	Etablissement d'accueil	Destination	Date de départ	Date de retour	Evaluation	Observation
1	SLIMI	Zakaria	University College Dublin	Irlande	10/10/2024	09/11/2024	09	30 jours accordés sous réserve de compléter le dossier par 1. l'accord du directeur de thèse, 2. une attestation de non activité salariale 3. une lettre d'accueil ou un programme de stage validé par l'établissement d'accueil

Séjours scientifiques de haut niveau (28%)

N°	Nom	Prénom	Etablissement d'accueil	Destination	Date de départ	Date de retour	Evaluation	Observation
1	CHELOUAH	Leïla	l'Université de technologie de Compiègne	France	16/10/2024	30/10/2024	16	10 jours accordés
2	BERBAGUE	Chemseddine	Free University of Bozen-Bolzano	Italie	16/09/2024	30/09/2024	10	10 jours accordés
3	DJABRI	Yousra	Université de Valenciennes en France	France	01/12/2024	15/12/2024	9.2	10 jours accordés
4	TOULOUM	Soraya	Conservatoire national des arts et métiers	France	01/12/2024	15/12/2024	08	10 jours accordés

Point n° 2. Divers

a. Présentation.

Les structures pédagogiques de l'école ont signalé l'absence de certains doctorants pendant des activités pédagogiques de l'école. Les concernés sont :

- Mme. LADLANI Randa
- Mme. MANKOURI Amani
- M. KADRI Belkacem

b. Résolutions.

Suite au rapport de structures pédagogiques relatant un manque d'assiduité des taches pédagogiques règlementaires des doctorants suivants :

- Mme. LADLANI Randa
- Mme. MANKOURI Amani
- M. KADRI Belkacem

le conseil scientifique a décidé de suspendre les stages de perfectionnement desdits doctorants jusqu'à sa prochaine session.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 11h30.

Fait à Amizour le, 30/06/2024.

Le président du conseil scientifique

